



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/252/Add.9*
7 juin 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA
QUARANTE-SEPTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

1. A sa 104e séance plénière, le 28 mai 1993, l'Assemblée générale a décidé, sur la proposition du Secrétaire général (A/47/955, par.2), d'ajouter la question ci-après à la liste des questions renvoyées à la Cinquième Commission :

30. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 155).

2. A la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la proposition du Secrétaire général (A/47/955, par. 2), d'ajouter la question ci-après à la liste des questions devant être examinées directement en séance plénière :

59. Election des juges du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 156).

* Nouveau tirage pour raisons techniques.